



## PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Sécheresse : la Meurthe-et-Moselle passe en situation d'ALERTE

Nancy, le 15/09/2023

Compte tenu de la situation hydrologique et météorologique, Françoise SOULIMAN, préfet de Meurthe-et-Moselle, a décidé de placer la zone « **Moselle amont et Meurthe** » et la zone « **Moselle aval Orne Nied et Seille** » (soit 90 % des communes du département) au premier niveau de limitation des usages de l'eau : le niveau ALERTE sécheresse.

Les précipitations excédentaires de fin juillet et début août ont permis de lever dès le 10 août les restrictions qui était en vigueur depuis le 23 juin. Toutefois, le contexte estival observé depuis le début du mois de septembre influence fortement la situation hydrologique générale. En effet, les températures très élevées, alliées à une absence prolongée de précipitation ont entraîné une nette baisse des niveaux dans tous les cours d'eau.

Cette situation préoccupante du niveau des cours d'eau, impose, malgré la saison avancée, de reprendre des limitations des usages de l'eau pour préserver les usages prioritaires.

Ce passage au niveau ALERTE fait l'objet d'un arrêté préfectoral précisant les mesures de **limitation ou de suspension** des usages de l'eau, proportionnées à l'intensité de la sécheresse, concernant l'ensemble des usagers de l'eau : collectivités, industriels, agriculteurs et particuliers.

Les services de l'État et les collectivités sont mobilisés pour faire respecter ces dispositions. Des contrôles peuvent être réalisés sur tout le territoire pour s'en assurer.

La situation d'ALERTE précise par exemple :

- l'interdiction de lavage des véhicules hors des stations de lavage,
- l'interdiction de nettoyage des espaces extérieurs (voiries, terrasses, façades, toitures...) sauf par une entreprise de nettoyage professionnelle ou une collectivité,

En plus de ces limitations provisoires, des mesures spécifiques sont prévues pour les industriels, les gestionnaires de stations d'épuration, les hydro-électriciens et la navigation fluviale.

Pour recevoir en direct les modifications des restrictions d'usage de l'eau en vigueur, il est possible de s'abonner à la newsletter sécheresse de la DDT54 : <https://get.formulaire.info/form?p=fkZwqtX3>

Par ailleurs l'application EauSec54 permet à l'utilisateur de connaître facilement et en direct les restrictions qui s'imposent à lui en fonction de sa commune et de son usage : <https://ssm-ecologie.shinyapps.io/EauSec54/>

Pour toute question ou signalement, le service « Environnement Risques Connaissance » de la Direction Départementale des Territoires (DDT) se tient à la disposition des usagers : [ddt-secheresse@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:ddt-secheresse@meurthe-et-moselle.gouv.fr) / 03.83.91.41.06

### Retrouvez-nous



[meurthe-et-moselle.gouv.fr](http://meurthe-et-moselle.gouv.fr)



@prefet54



@prefet54



@prefet54



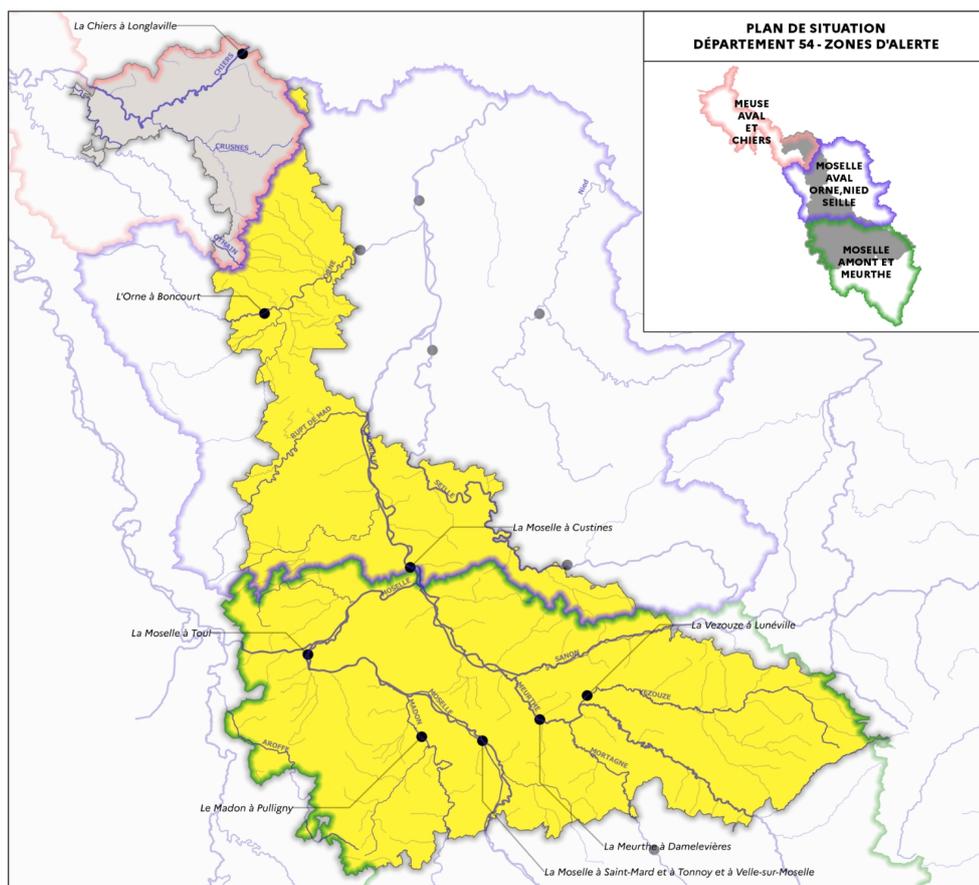
Préfet de Meurthe-et-Moselle

L'arrêté préfectoral fixant un cadre pour la mise en œuvre des mesures de limitation ou de suspension provisoire des usages de l'eau dans le département, est accessible depuis le site Internet des services de l'État : (<https://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eau-et-milieus-aquatiques/Secheresse>)

Il existe 4 niveaux de gestion de la sécheresse

- **vigilance** : information et incitation à faire des économies d'eau
- **alerte** : limitation de certains usages de l'eau
- **alerte renforcée** : renforcement des limitations
- **crise** : arrêt de certains usages non prioritaires

### Situation hydrologique : point de situation au 15 septembre 2023



**PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction départementale des territoires

### SITUATION SUR LA SÉCHERESSE

SITUATION AU 15/09/2023

#### Légende

##### Zones de gestion (old)

- Meuse aval et Chiers
- Moselle amont et Meurthe
- Moselle aval, Orne, Nied et Seille

##### Zones de gestion 54

- Normal
- Vigilance
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise

##### Station hydrométrique :

- Stations

Conception : DDT54 / ERG / DCTN  
Sources : BDCartor® (GIGN), DREAL Grand Est  
FS - 15/09/2023

\\10.54.8.30\demvel\ERG\intern\DDT54\_ETUDE\EAUSSECHERESSE\@tagp\_srfpae.spp



EauSec54



Newsletter Sécheresse

### Retrouvez-nous



[meurthe-et-moselle.gouv.fr](http://meurthe-et-moselle.gouv.fr)



@prefet54



@prefet54



@prefet54



Préfet de Meurthe-et-Moselle